

# Culture et vie associative

Le service « Culture et Vie associative » est dans sa deuxième année d'existence. La Politique Culturelle que nous entendons mener est toujours celle de l'accès pour tous à la culture, avec une programmation variée et de qualité. Nous n'avons pas ménagé nos efforts lors de ce 1er trimestre ! Dans le cadre du "Printemps des Poètes", le Service Culture, avec de nombreux partenaires, vous a proposé un mois de "Mars en Folie".

Dans la même semaine, les Laurisais ont pu assister à la représentation de « Bajazet », pièce de Jean Racine, jouée par la troupe de la comédie française (minibus de la culture - Avignon), à un spectacle interactif tout public « la belle » (Giulia Ronchicé & Cie), à une représentation de théâtre d'improvisation (Cie La limax) ! Les « tout-petits » n'ont pas été oubliés avec un spectacle musical et visuel, « Dans ma forêt » (Cie Okkio).



Le concours de poésie a eu un grand succès. Et la remise des prix à la « Galerie de l'Ours » a été un joli moment de rencontre.

Des ateliers créatifs, une « cabine-photo » Big Smile, un kamishibai, un mini-cinéma, un spectacle musical « Boom mon bœuf » (Cie la Roda)... ont animé la journée de clôture !

A cette programmation, s'ajoutent les nombreux événements organisés par les associations et autres acteurs locaux.

En effet, nous sommes nombreux à Lauris, à avoir envie d'échange et de partage, et nous savons tous le rôle incomparable que jouent les associations dans notre village. Aussi, avons-nous invité les responsables d'association à une réunion afin de présenter le bilan de nos actions, et d'échanger sur les projets de chacun, mais également réfléchir à un projet commun.

Le désir d'un événement qui nous rassemble et nous ressemble, est très fort !

Toutefois, cette belle énergie ne doit pas nous faire oublier que certaines associations souffrent de la baisse du nombre de bénévoles et de la faible mobilisation de ces derniers. C'est notamment le cas de l'association « Fiesta Carnaval » qui recherche des personnes motivées pour prendre la relève et faire vivre à nouveau le carnaval et la fête d'halloween à Lauris.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous manifester (fiestacarnaval84360@gmail.com).

Vous pouvez également nous contacter pour nous faire connaître vos envies et vos compétences pour aider, même ponctuellement, une association.

Ensemble, nous allons continuer à animer notre beau village et de nombreuses festivités sont à venir. Aussi, si vous souhaitez connaître les événements qui se déroulent à Lauris, inscrivez-vous à notre lettre « Rendez-Vous » en communiquant votre mail à l'adresse suivante : culture@lauris.fr

# Finances

## Point sur les budgets

Le budget réalisé/maitrisé en 2018, a été approuvé à la majorité, et dégage une marge excédentaire + 5% du fonctionnement/ investissement.

Nous allons proposer pour le prochain exercice 2019 des investissements qui vont s'inscrire dans le temps :

- Acquisition de matériel dans les écoles maternelles et primaires: rénovation de la toiture de l'école maternelle, acquisition de matériel pédagogiques et de mobilier pour les deux établissements scolaires.
- Poursuite du Programme de rénovation de l'isolation thermique des bâtiments communaux.
- Poursuite du programme de rénovation des toitures : Dojo, école maternelle, bâtiments annexes au Foyer Rural.
- Programme de construction du nouveau Restaurant scolaire : l'ordre de service de démarrage de chantier datant du 19 octobre 2018, l'exercice 2019 sera consacré à l'exécution du marché de travaux. Le programme de travaux, hors marché de maîtrise d'œuvre, est fixé à ce jour à un montant d'investissement de 1 547 350.00€ HT.
- Programmation de la 4ème tranche de rénovation des installations d'éclairage public : le montant inscrit au budget primitif pour cette quatrième tranche sera de 50 000€.
- Programme des travaux de réhabilitation du Centre Ancien : lancement du marché de travaux de la 4ème tranche. Les travaux inscrits sur l'exercice budgétaire 2019 seront les travaux de la tranche ferme, travaux Rue de la Pompe et Rue Beysson.
- Programme de travaux de Réaménagement du Jardins du château: la 2ème tranche de travaux représente un investissement de 858 854.81€ TTC. Les travaux ont débuté en novembre 2018 et devraient être achevés à l'automne 2019.
- Programme de travaux liés à l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

- Programme relatif à la vidéo protection.
- Programme d'installation de la Fibre – 2nd plan de déploiement de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.
- Poursuite du programme de travaux de rénovation des voies communales et des chemins ruraux avec une enveloppe budgétaire 2019 de 600 000€.
- Programme d'acquisition de nouveau matériel technique : achat d'un nouveau tractopelle, achat d'un nouveau véhicule pour le service entretien des bâtiments.
- Programme d'aménagement du Parc de Loisirs : le programme de travaux s'élève à un montant de 448 652.90€ HT. Les travaux ont débuté en début d'année 2019 et devraient s'achever en mai prochain.

- Préparation du programme de l'Espace Jeunes : le programme, est en cours d'élaboration afin de lancer la consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- Programme d'aménagement de l'ensemble du cimetière: aménagement des allées, programme de travaux pour l'aménagement des extensions du cimetière. Un programme est en cours d'élaboration afin de lancer la consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre au plus tôt.
- Poursuite de la procédure d'élaboration du PLU : arrêt et approbation du projet de PLU en 2019.
- Elaboration du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.
- Acquisition de la propriété Ravoire réalisée : lancement de la consultation en 2019 pour une étude de faisabilité et de programmation de l'espace dédié.
- Extension de l'espace buvette du jeu de boules et abris-terrasse; coût 19 575 € HT.

Yolande Duchanaud

# Feux de forêts

## Rappels importants à l'approche de l'été



### BARBECUES

Utilisez des BBQ cotés aux façades avec un conduit de cheminée, une grille pare-brûlant et un point d'eau à proximité. Un coupe-brûlant peut s'avérer très utile.

**RISQUES :** Les BBQ mobiles sont dangereux : risque de renversement, positionnements sous des arbres.

**ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX** Ils encadrent dans chaque département - l'emploi du feu et les dérogations. **Conseils :** broyez sur place, compostez ou évacuez en centre d'apports vos déchets verts.

**RESPONSABILITÉ** Les auteurs, même involontaires d'un incendie sont systématiquement recherchés et poursuivis. Les auteurs d'un départ de feu par imprudence, peuvent être sanctionnés. Ils peuvent être passibles d'une amende de 3750 euros et d'un emprisonnement de 6 mois. Ces sanctions peuvent être aggravées si les dégâts causés à des tiers sont importants.

Ne pas se déclarer en cas de responsabilité d'un incendie par négligence, est un délit pour inaction fautive, lourdement condamné.



en savoir plus [www.prevention-incendie-foret.com](http://www.prevention-incendie-foret.com)



### EN VOITURE NE JETEZ PAS DE MÉGOT



**CODE FORESTIER :** Toute l'année en forêt, il est interdit de fumer du feu. Ces dispositions s'appliquent aussi à l'interdiction de fumer en forêt.

**RISQUES :** Pousés sur le bas-côté et tombés dans une végétation très sèche, un mégot peut déclencher un départ de feu.

**IDEE REQUIE :** Un mégot ne peut pas mettre le feu.

**FAUX :** Les très grande quantité de mégots jetés sur les routes et autoroutes augmente significativement la probabilité d'une explosion. Sur le bas-côté, évitez de stationner sur les bandes herbeuses. Le pot catalytique de votre véhicule peut provoquer un début d'incendie.

**SANCTIONS** MÉGOTS : Les automobilistes surpris à jeter sur la route leur mégot, peuvent être verbalisés (1700 euros) par les agents autorisés (gendarmerie, police, ONCFS, DNF, DOTM...). Simplement en relevant leur numéro d'immatriculation.

**CIRCULATION :** Le stationnement et la circulation sur les zones forestières sont strictement réglementés (135 euros d'amende). La circulation en forêt hors des pistes est interdite à tout véhicule (1500 euros d'amende).

### EN FORÊT PAS DE FEU DE CAMP, DE CIGARETTE NI DE BARBECUE



**CODE FORESTIER :** Toute l'année en forêt, il est interdit de fumer du feu. Ces dispositions s'appliquent aussi à l'interdiction de fumer en forêt.

**RISQUES :** Déclencher un départ de feu qui sans moyens d'extinction, va prendre de l'ampleur et causer de grands dommages.

**FEUX DE CAMP :** Interdits car ils produisent de fortes escarbilles, qui risquent très longuement parce qu'ils sont rarement bien éteints. Les « mini-barbecues mobiles » ne sont pas autorisées.

**CIGARETTE :** En été, en forêt, allumer une cigarette ou un feu de camp est passible d'une amende de 135 euros qui sera aggravée en cas de surveillance d'un incendie.



en savoir plus [www.prevention-incendie-foret.com](http://www.prevention-incendie-foret.com)

# Séniors en vacances

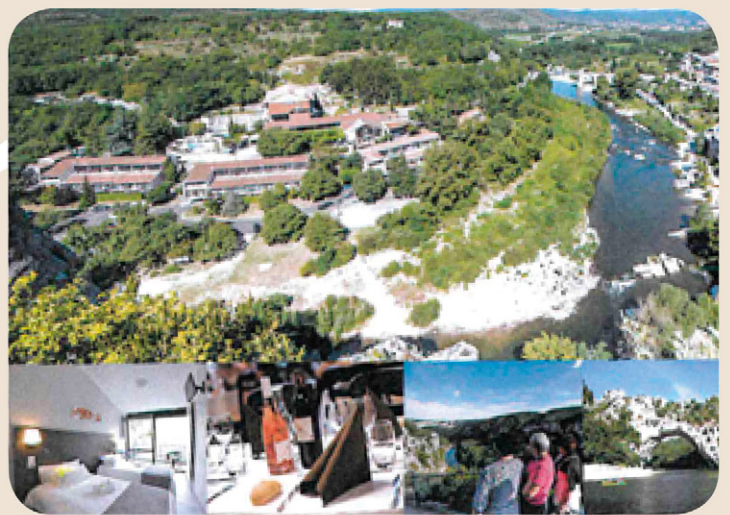
Le Centre Communal d'Action Sociale de Lauris, en partenariat avec l'A.N.C.V. propose aux personnes retraitées un séjours de 8 jours au village vacances "Lou Capilette" à Vogüe en Ardèche, du 14 au 21 septembre 2019.

De nombreuses excursions et visites vous attendent dans les paysages magnifiques des gorges de l'Ardèche. L'espace détente & SPA de 400 m² est situé au calme et au milieu d'une pinède avec vue imprenable sur le village de Vogüe et ses falaises.

Pension complète en chambres "Confort" : 402€ par personne en chambre double. Aide de 160 € pour les personnes non imposables.

Le transport est assuré gratuitement en mini-bus par la mairie de Lauris.

Nombre de places limitées ! Renseignements et inscriptions : C.C.A.S. de Lauris : 04 90 08 20 01 DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 12 AVRIL 2019



## André Girod nous a quitté

André Girod, ancien adjoint au maire sous l'ancienne mandature, nous a quitté. Il a participé à l'animation de notre communauté, il a ouvert les « JARDINS DE MAGALI » pour nous apporter la culture. Merci André pour tout ce que tu nous a donné.

André Rousset, votre Maire

# Lettre aux Laurisaisiens

Informations municipales  
N°13 - Avril  
2019



## LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ ...

Profitons-en pour passer un bon coup de balai sur nos idées négatives. Arrêtons les discours négatifs, faisons le ménage de printemps. La bouteille est aussi à moitié pleine.

La nature se réveille dans toute sa splendeur, ouvrons-nous aussi aux idées positives.

L'énergie nouvelle du printemps, synonyme de renouveau, est le moment pour mettre en route de nouveaux projets, pour semer les graines de la vie future.

Le printemps c'est aussi plus de détente, de sorties, de nature, de plaisirs simples. Essayons de sortir du consumérisme à tout prix. Nous ne serons pas plus heureux en consommant toujours plus. Nous sommes en transition à tous les niveaux (énergétique, écologique, social, politique...) et je pense que c'est par le bas que cela se fera.

Je veux rencontrer le ministre de la santé. Lors du congrès des maires 2017 à Paris, devant les milliers d'édiles, puis une autre fois à Bédarides, elle avait déclaré préférer reconverter notre hôpital de Roquefraîche plutôt que le fermer. S'il ferme il deviendra un lieu de non-droit, un squat (Cf. sur Google la situation comparable de l'hôpital de Pierrefeu du Var). Il faut lui conserver une vocation médicale ou médico-sociale.

L'Agence Régionale de Santé (I.A.R. S) a financé une étude qui propose sur le site la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de plus de 110 lits. C'est la famille POUCEL de LAURIS qui a fait un don pour créer cet hôpital. Nous devons ne pas en faire n'importe quoi.

Le groupement hospitalier de territoire (le G.H.T) a exclu les élus locaux des lieux de décisions. Aujourd'hui les élus Laurisaisiens n'ont plus rien à dire !

Ce souffle de vie de printemps me pousse sur Paris en courant afin d'obtenir une audience auprès de notre ministre de la santé Agnès BUZYN.

Les médias (TV, quotidiens, magazines) ont fait passer mon message qui est aussi le vôtre.

La situation a même été évoquée au sein de l'Assemblée Nationale par notre député J.C BOUCHET. Lauris a fait partie des débats du palais Bourbon !

L'essentiel reste toutefois à faire. Il passera par chacun de nous, dans la durée et dans l'effort.

« C'est dans l'effort que l'on trouve la satisfaction et non dans la réussite. Un plein effort est une pleine victoire » GANDHI. Nous vivons tous ensemble et formons une réelle communauté, attachée à son village, à sa tranquillité. C'est par l'action et l'engagement de tous que nous saurons conserver le bénéfice de nombreuses années de travail et d'effort pour l'amour de notre commune.

Que la vie soit toujours aussi douce à LAURIS ! Bon printemps à tous.

André ROUSSET, votre Maire.

## Hôpital de Roquefraîche Ce n'est pas l'épilogue.

Je tiens à remercier notre député Jean Claude BOUCHET, l'intersyndicale de l'hôpital intercommunal Cavillon-Lauris, ainsi que tout le personnel et les Laurisaisiens qui ont participé à la manifestation du Samedi 23 mars 19 au rond-point de la gare. Roquefraîche est notre hôpital de proximité. Nos parents y ont été soignés, guéris ou y sont décédés. L'avenir du site est notre affaire, c'est l'affaire de tous.

Le 23 Mars je suis parti pour Paris en courant afin de faire connaître la situation de notre hôpital et d'essayer de rentrer en contact avec Madame BUZYN, notre ministre de la santé.

Par la voix de notre député l'hôpital de Lauris a été évoqué au sein de l'Assemblée Nationale à deux reprises.

J'ai eu au téléphone le ministère à trois reprises dont un contact avec le directeur de cabinet de la ministre.

J'attends maintenant une invitation pour une audience auprès de Mme BUZYN, comme l'a indiqué le directeur de cabinet.

Nous sommes tous concernés par l'avenir du site de Roquefraîche. L'échéance de la fermeture est fixée à 3 ou 4 ans. Je verrais bien ensuite une réorientation toujours dans le secteur médical ou médico-social.

Si cela n'est pas possible il faudra envisager une étude à 360 degrés. Si rien ne débouche il faudra tout détruire pour éviter que ce domaine ne devienne un lieu de non-droit, de trafics, de squats avec des risques énormes d'incendies. J'ai prévenu le préfet à ce sujet.

Nous sommes au début du recul et de l'analyse de la situation qui nous permettront de convertir, ou pas ce lieu.

Lauris et ses représentants doivent être présents au moment des négociations. C'est l'inverse qui est prévu dans le fonctionnement du Groupement Hospitalier de Territoire (Le G.H.T est un dispositif prévu par la loi de santé 2016).

Les élus du territoire sont exclus du G.H.T. Madame la ministre, lors des derniers débats au sein de l'Assemblée Nationale a déclaré que le maire de Lauris sera invité à participer. Mon périple aura, au moins permis cela, de faire connaître la situation de notre hôpital et de rencontrer la ministre.

André Rousset, votre maire.

Voir "ZOOM" Page 2



ZOOM

# Le Maire court pour l'hôpital !

Article de presse paru dans le Dauphiné Libéré du 24 mars 2019.

## LE DOSSIER DU JOUR | EN VAUCLUSE

### À 68 ans, le maire court jusqu'à Paris pour sauver son hôpital

André Roussel, maire de Lauris, est parti hier pour Paris en courant. Objectif : tenter de sauver l'hôpital de Roquefranche. Les autorités sanitaires ont en effet programmé la fermeture prochaine du site, situé dans sa commune d'environ 4000 habitants.

André Roussel, quel est le but de ce périple ? « Faire le buzz et convaincre le ministre de la Santé Agnès Buzyn de me recevoir. Au congrès des maires à Paris en 2017, j'avais évoqué la situation de l'hôpital de Roquefranche. Elle m'avait alors dit qu'elle ne pouvait pas fermer. Je l'ai ensuite rencontrée l'an dernier à Bédarides. Elle m'a dit la même chose. Mais depuis, elle ne répond pas à mes courriers, n'a pas le temps de me recevoir... »

Que demandez-vous ? « Le maintien du site dans le secteur médical. Ou, au moins, sa transformation en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Selon une étude de l'Agence régionale de santé, huit millions de euros suffiraient à transformer l'hôpital de Roquefranche en un Ehpad aux normes, avec 115 chambres individuelles. Quand on sait qu'il va falloir détruire des garages à Cavillon pour construire des Ehpad... »

Quelles seraient les conséquences de la fermeture de l'hôpital de Roquefranche ? « C'est une véritable catastrophe économique et écologique. Economique tout d'abord, avec la perte d'une centaine d'emplois. Il faut savoir que ce site a été légué par les Pucelle, une famille laurissienne, à la suite du décès de leur fille d'une pneumonie. Il était entendu que les lieux devaient servir à des fins médicales. Si l'on abandonne le site, il faudra le rendre dans l'état où nous l'avons reçu aux éventuels héritiers. Il faudra alors le dépolluer et le désamianter, ce sera coûteux et une véritable fortune. Ecologique ensuite, car comme à Pierrefeu du Var, des squatters pourraient prendre possession des bâti-



André Roussel est parti hier matin de Lauris. Accompagné sur les premiers kilomètres par les membres de son club de running, Cap en Luberon, il est arrivé à Cavillon, première étape de son périple, en milieu d'après-midi, après 29 km de course. Il mettra le cap sur Vedène ce dimanche, puis Orange demain, Bollène mardi, Montélimar mercredi, Livron-sur-Durance jeudi, Valence vendredi... Photo Le DU/Christophe AGOSTINI

Lauris-Paris en courant, c'est quand même un long périple. Êtes-vous préparé pour cela ? « 800 km ! Mais courir, ce n'est pas un problème. Je fais partie d'un club (NDLR : Cap en Luberon) et j'ai fait une quinzaine de marathons. J'avais fait entre 20 et 30 kilomètres par jour, pour rejoindre Paris en deux mois... »

Olivier BALLET et Marc-Antoine CODRON  
RETROUVEZ LA VIDEO SUR [vaucusematin.com](http://vaucusematin.com)

### « Laisser un papy faire 800 km en courant serait indécent »

Membres du personnel de l'hôpital, habitants de Lauris et des communes voisines et proches d'André Roussel étaient nombreux, hier matin, à venir encourager l'élu avant son départ et dire, comme sa fille, leur « admiration pour ce combat, qui est noble ».

Les copains du club l'accompagnent sur les premiers kilomètres. Les politiques de tous bords étaient également présents, dont le député Jean-Claude Bouchet et le président des maires du Vaucluse Jean-François Lovisolo, ainsi que plusieurs dizaines de membres de Cap en Luberon, le club de course à pied auquel appartient André Roussel. Ces derniers l'ont d'ailleurs accompagné sur les premiers kilomètres, avant de le laisser boucler la première étape de son périple, longue de 29 km, en compagnie de son beau-fils Julien Fayolle.

Il y avait aussi un petit groupe de GiletsJaunes, qui ont aidé les membres du personnel de l'hôpital à distribuer des tracts et ont tenté de saisir cette occasion



Proches, habitants, élus, et même les membres de son club de course à pied, sont venus encourager le maire avant son départ. Photo Le DU/C.A.

Proches, habitants, élus, et même les membres de son club de course à pied, sont venus encourager le maire avant son départ. Photo Le DU/C.A.

### L'hôpital le plus important de PACA dans sa spécialité

L'hôpital de Roquefranche est spécialisé dans les maladies infectieuses des poumons, la pneumologie. Il est d'ailleurs le centre le plus important dans cette spécialité de toute la région PACA.

La fermeture confirmée par l'ARS. D'après l'union départementale de la santé et de l'action sociale COT du Vaucluse, qui organise une manifestation à l'occasion du départ du maire-marathonien, cette fermeture était déjà programmée depuis longtemps. « Les arguments présentés par l'Agence régionale de santé sont plutôt faibles », estime Jean-Louis Perrin. « Il nous est dit qu'il faut rapprocher les malades avant été opérés, pour avoir des soins de suite et de réadaptation et qu'ils soient proches d'un centre hospitalier. Le deuxième argument serait que les médecins ne veulent pas venir à Lauris.

### Dernière minute !

Le 5 avril, la Ministre de la Santé, Agnès Buzyn a informé André Roussel qu'elle le recevra au ministère le 21 mai à 14 heures.

# Urbanisme Une Zone Agricole Protégée (Z.A.P.) sur Lauris

Le Conseil Municipal, en réunion publique, a arrêté le 18 mars 2019 la mise en place d'une zone agricole protégée (ZAP) sur les terres agricoles afin de préserver ces espaces de toute pression foncière.

Cette proposition a été votée à l'unanimité. La ZAP est une servitude d'utilité publique appliquée à un périmètre donné, laquelle est annexée au document d'urbanisme (PLU) et s'inscrit dans la continuité du SCOT sud Luberon.

Le périmètre de la ZAP, initialement prévue sur les espaces de la plaine de la Durance, a été élargie aux coteaux de la commune en limite des communes de Puuvvert et de Puget. L'accompagnement technique de la mise en œuvre d'une Zone Agricole Protégée a été réalisé par « Terres et Territoires ».

Le périmètre de la ZAP ne peut-être modifié que par décision préfectorale, après avis de la Commission Départementale d'Orientalisation de l'Agriculture (CDOA) et de l'Institut Nationale de l'Origine et de la Qualité (INAO).

Serge Vanneyre Adjoint à l'urbanisme

# Stationnement Modification des zones

Dans le courant du mois d'avril le stationnement dans la rue Alphonse DAUDET et dans la partie haute de l'avenue Philippe de GIRARD sera à "stationnement gratuit à durée limitée dite zone bleue". Ces modifications font suite à la demande des usagers. Elles faciliteront l'accès à la crèche et à l'école maternelle pour la première et à l'accès aux commerces pour la deuxième.

Rappel : Disque obligatoire en zone bleue



Plan de délimitation des parcelles incluses dans la ZAP de Lauris

Terres & Territoires - GEDemarc - Développement - 2019

Diagram showing the ZAP perimeter and various zones like 'Zone bleue', 'Zone verte', etc.

# Environnement Containers et Tri sélectif

L'implantation des containers semi-enterrés, de tri sélectif est un objectif prioritaire pour notre équipe. La communauté d'agglomération LMV, qui la compétence pour la fourniture des équipements à implanter, doit budgéter ces dépenses ; La mairie travaille en étroite collaboration avec leurs services, cible les prochains sites sur lesquels pourront être installés ces containers semi-enterrés.

Cette solution répond aux projets écologiques et sanitaires pour notre village Lucien Foti – délégué LMV



# Enfance Jeunesse en quelques lignes ...

A la cantine de Lauris... on mange bien ! C'est ce que disent les convives... En effet, la commune a engagé, depuis 2016, une démarche de "restauration durable en circuits courts" qui se traduit par une forte augmentation de la part de Bio (91 % de produits Bio dont 52 % de Bio local dans le menu d'avril) et plusieurs actions visant à réduire le gaspillage alimentaires et la production de déchets.

Cette démarche engagée de la commune en faveur du "bien manger" a permis à la cantine de Lauris, en Novembre dernier, d'être Lauréate des Victoires des Cantines rebelles, évènement organisé par Un Plus Bio.

Les services Restauration scolaire et Enfance Jeunesse ont unis leurs forces pour atteindre le niveau 2 de certification Ecocert « en cuisine ». La réforme des procédés d'entretien des locaux en faveur d'une démarche plus respectueuse de l'environnement (utilisation de produits d'entretien éco labélisés) ainsi que la prochaine mise en place d'un Comité de Pilotage « Environnement et Développement durable » sur la commune, devrait permettre à Lauris d'atteindre le niveau 3 de certification, niveau le plus élevé du label ecocert (voir lien : <http://www.ecocert.fr/restauration-collective/>).

### Retournée scolaire 2019/2020

Comme l'an passé, grâce au « dossier unique de renseignement », plus besoin de remplir plusieurs dossiers. Ce document « unique » permet une meilleure articulation entre les différents services (école, mairie, centre de loisirs et cantine) et facilite les démarches administratives.

### Fruits à la récré et lait scolaire

Depuis l'an passé, la commune bénéficie d'une aide de l'union européenne dans le cadre du dispositif « un fruit à la récré ». Tous

# Restaurant scolaire Reprise des travaux



La société Enedis ayant pris beaucoup de retard pour le déplacement de l'ancien transformateur, le chantier avait été arrêté.

Après une protestation auprès du médiateur de l'énergie, le retrait de celui-ci a été fait. Le chantier a enfin repris le 1er avril à la grande satisfaction des entreprises.

Le nouveau transformateur a été mis en place le long de l'ancienne départementale.

La toiture et la couverture de la cantine existante sont terminées

La construction du mur de soutènement, le long de l'ancienne départementale est mise en place.

La plateforme nécessaire à l'extension du restaurant scolaire est en cours de réalisation.

Les réunions de chantiers se tiennent toujours le lundi matin en présence des entreprises, des architectes et des services communaux.

Serge Vanneyre Adjoint à l'urbanisme

aux mardis et jeudis matins, à la récré, des fruits frais sont distribués aux élèves, petits et grands, pour leur plus grand plaisir !

En septembre, le dispositif a été étendu au « lait scolaire » permettant une aide financière pour les achats de produits laitiers sous signes de qualité (BIO, AOP...). De bons fromages à la coupe sont ainsi servis aux convives du restaurant scolaire.

Grâce à ces dispositifs Européens et à l'implication de l'ensemble de l'équipe d'animation, les élèves ont pu bénéficier d'une animation « sensorielle » autour de la pomme, d'ateliers de jardinage pour les plus petits, de dégustations de miel et de fromage de chèvre, d'animation pédagogiques de qualité.

### Espace Jeunes ; ça bouge à la MDJ !

Pour les vacances de Printemps, un séjour « nature » dans le Vercors est proposé aux jeunes. Dépaysement assuré avec au programme : Randonnée, Promenade chiens de traîneau, découverte du terroir et de la gastronomie locale, activités nature...

En parallèle au séjour, afin de n'oublier personne, l'accueil jeunes est mis à disposition d'associations Laurisienne. Les jeunes vont ainsi pouvoir découvrir de nouvelles activités et de nouveaux intervenants.

### Le centre de Loisirs, victime de son succès, va prochainement devoir s'agrandir...

Des travaux sont prévus afin d'améliorer les conditions d'accueil des petits Laurisiens sur les temps périscolaires. Une salle d'activité supplémentaire va être créée et de nombreux autres aménagements sont prévus.

L'équipe d'animation a préparé un programme riche et varié pour les vacances de Printemps et travaille actuellement sur l'organisation de l'été et de ses mini camps, ses sorties estivales et autres beaux projets !

# Travaux au parc de loisirs

Les travaux d'aménagement du parc de loisirs qui ont débutés le 9 janvier 2019 se poursuivent, jusqu'à présent aucune intempérie n'est venue perturber le bon déroulement de ce chantier qui doit se terminer fin mai,

Tous les espaces de jeux sont concernés par ces modifications : les modules vieillissant et ne répondant plus aux normes actuelles ne pouvaient être conservés.

L'aspect ludique et pédagogique a prévalu dans le choix des nouveaux jeux et parcours, Ceux - ci vont s'intégrer parfaitement dans l'espace boisé et ombragé qui a été conservé et qui sera renforcé par des plantations supplémentaires d'arbres et d'arbustes,

Les adultes n'ont pas été oubliés : des ensembles de fitness sont mis à leur disposition, des tables et des bancs viennent compléter cet ensemble,

Daniel LE DÜ

